



Après le sommet du Pacte de Varsovie, Quelles propositions sérieuses pour le désarmement?

Les sept Etats du Pacte de Varsovie ont publié le 5 janvier à Prague une déclaration considérée par les observateurs comme une nouvelle « offensive de paix ». Ce sommet était fort attendu. Se réunissant tous les deux ans, il était le premier depuis la mort de Brejnev, le premier dirigé par Youri Andropov. De plus, il s'est tenu dans un contexte particulier. Alors que les tensions augmentent dans le monde, toutes les négociations sont bloquées. La situation économique des deux superpuissances est si mauvaise qu'une nouvelle course aux armements de grande ampleur leur fait craindre la catastrophe. Les interventions armées de l'une ou l'autre des superpuissances s'enlisent tant en Amérique latine, au Liban qu'en Afghanistan, au Cambodge ou en Erythrée. Les mouvements pour la paix se développent sérieusement jusqu'aux USA. De plus, cette année est décisive pour le redéploiement des USA en Europe par l'installation des Pershing et des Cruise.

Les propositions d'Andropov ont touché à tous ces sujets, mais seules ses propositions sur le désarmement contiennent quelque « nouveauté », en particulier ce passage : « *Le point central de l'accord serait l'engagement réciproque des Etats membres des deux alliances de ne pas utiliser les premiers les armes nucléaires ou conventionnelles entre eux. (...) Cet engagement pourrait s'appliquer à tous les autres Etats.* »

La nouveauté n'est pas dans le non-recours à la force déjà présent dans la Charte de l'ONU foulée régulièrement aux pieds, mais dans l'adresse non plus aux seuls USA, mais à l'ensemble des Etats membres ou tiers. Le Pacte de Varsovie tente d'utiliser ainsi la somme des contradictions existantes entre les USA et ses alliés, mais aussi celles existantes entre Reagan et le Congrès américain qui vient de refuser la construction des M.X. Pendant le temps où Reagan essaie de durcir un système de dialogue Est-Ouest, Andropov offre des ouvertures particulières aux alliés des USA, en particulier en proposant de mesurer ses missiles européens à ceux des Anglais et Français ce qui rendrait caduque l'implantation de Pershing. Jeu subtil qui lance la balle du désarmement dans le camp américain.

Nous répèterons avec l'Assemblée de l'ONU de juillet dernier que l'échec du désarmement tant général que partiel depuis 1978 est dû « à la politique de blocs hégémonistes et impérialistes qui est à l'origine de tous les problèmes aigus de notre monde ». Un traité de « non-recours » est une phrase diplomatique creuse s'il ne s'accompagne de mesures concrètes simples. Les fauteurs de la tension doivent cesser tout essai nucléaire et toute amélioration qualitative de leurs armes nucléaires. Ils doivent réduire de 50% leurs arsenaux nucléaires, en même temps et sous le contrôle de l'ONU. Ensuite, les autres pays nucléaires prendront des engagements similaires, la réduction des armements conventionnels s'effectuant dans le même temps que le désarmement nucléaire. Ce serait là des pas réels pour un désarmement véritable et pour la paix.

Alain SENTIER

Droits des travailleurs : Marche arrière

Diminuer les charges des entreprises, tel est le nouveau leit motiv du président de la République et du gouvernement. Jean Auroux semble vouloir l'appliquer avec zèle. Les projets de décrets d'application des lois sur les droits nouveaux des travailleurs prévoient en effet, dans les entreprises de moins de 1 750 salariés, de diminuer le nombre des délégués du personnel et membres des comités d'entreprise pour compenser l'augmentation du nombre des membres des CHS.

Ainsi, le seuil pour passer de 3 à 4 délégués passerait de 50 à 76 salariés, de 4 à 5 de 100 à 200 salariés. Les entreprises de moins de 90 salariés n'auraient plus que 3 membres au CE au lieu de 4, celles de moins de 200 salariés 4 au lieu de 5. Ce sont les collèges ouvriers et employés qui subirait le plus ces restrictions du nombre d'élus des travailleurs que le bureau confédéral CGT vient de chiffrer au total à 40 000. Si un tel projet était retenu par le gouvernement, il constituerait un véritable recul des droits des travailleurs puisqu'il remettrait en cause les conquêtes de 1936 et 1945.

Caisses d'épargne : La vraie raison

Le taux d'intérêt des livrets des caisses d'épargne, des PTT et des banques, va être ramené de 8,5% à 7,5% afin d'orienter davantage l'épargne vers l'industrie. Comme si les fonds déposés dans les caisses d'épargne y restaient dormir dans l'attente des retraits ultérieurs des épargnants. En fait, la Caisse des dépôts et consignations et les banques mobilisent les sommes figurant sur les livrets de caisse d'épargne et les utilisent justement déjà pour des prêts et participations dans l'économie. L'argument officiel ne tient donc pas.

Il s'agit, beaucoup plus simplement, de maintenir les profits des PTT et des banques, c'est-à-dire la différence entre les taux d'intérêt demandés aux emprunteurs et ceux versés aux déposants, alors que le taux d'inflation a tendance à diminuer. Ce sont les travailleurs qui déposent, quand ils le peuvent, quelques économies à la caisse d'épargne qui sont touchés par cette mesure, sauf ceux qui bénéficient du « livret rose » ; encore faut-il gagner le SMIC ou moins pour en bénéficier. Les gros épargnants, les capitalistes, vont se voir proposer des formules « plus attrayantes », plus rentables.

En bref... En bref...

UN MILLIER DE MANIFESTANTS CONTRE L'OCCUPATION VIETNAMIENNE AU CAMBODGE

A l'appel des trois composantes de la Résistance et du Mouvement Solidarité Cambodge, un millier de personnes — parmi lesquelles une forte majorité de Cambodgiens — se sont rassemblées le dimanche 9 janvier après-midi sous la Tour Eiffel. Différentes interventions ont stigmatisé l'occupation vietnamienne alors que les participants, se dirigeant vers l'UNESCO, scandaient « Vietnam, hors du Cambodge », « Le Cambodge aux Cambodgiens », « Non aux armes chimiques au Cambodge ». Une motion a été portée au directeur de l'UNESCO pour le secrétaire général de l'ONU, qui contient notamment un « appel pressant aux pays occidentaux et à leurs gouvernements respectifs pour qu'ils veuillent bien

MAYOTTE DOIT ETRE REINTEGREE AUX COMORES

L'organisation *Démokrasi Mpiya*, représentant en France du Front démocratique des Comores, demande, par une lettre ouverte de décembre dernier, au président de la République, François Mitterrand de tenir ses engagements.

Cette lettre rappelle que Mayotte est l'une des quatre îles principales de l'archipel des Comores dont l'intégrité territoriale a été brutalement rompue en 1975 lors de l'accession à l'indépendance de par la volonté du gouvernement d'alors. Les différentes instances internationales — ONU, non-alignés, OUA — se sont toujours prononcées pour que Mayotte réintègre l'archipel. La lettre poursuit : « Par le passé, en tant que premier secrétaire du Parti socialiste français mais aussi en tant que candidat à la présidence de la République française, vous vous êtes exprimé sur la question qui nous préoccupe. Vos positions furent d'une clarté remarquable, sans la moindre ambiguïté vous avez dénoncé le forfait de la balkanisation des Comores et affirmé l'appartenance de Mayotte à l'archipel des Comores. (...) Plus d'un an après votre installation à l'Élysée, aucun pas concret n'est accompli dans la voie d'une résolution heureuse de la question de Mayotte. (...) Monsieur le Président, quand donc prendra fin ce déni de justice qui fait qu'un pays fort et puissant se permet de piétiner l'intégrité d'un autre plus faible ? »

Question légitime dont une réponse positive devient chaque jour plus urgente au regard du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de la crédibilité d'une politique extérieure se prétendant alliée du Tiers Monde.

exercer des pressions économiques et financières sur le régime de Hanoï coupable de violation de la Charte des Nations Unies par sa politique hégémoniste en Asie du Sud-Est ».

LILLE : GREVE DE LA FAIM DE TRAVAILLEURS SANS PAPIERS

Depuis le 14 décembre, treize travailleurs immigrés mènent au siège de l'APTE*, 79, Bd Montebello à Lille, une grève de la faim pour obtenir la régularisation de leur situation. Comme des dizaines de milliers d'autres (le gouvernement s'attendait à 300 000 demandes de régularisation et n'en a reçu qu'un peu plus de 100 000), ces travailleurs sont, pour certains, depuis des années exploités clandestinement par des patrons en France. Le MRAP, l'APTE et la Ligue des droits de l'homme ont organisé diverses manifestations de popularisation auxquelles notre parti a apporté son soutien. Leur action humanitaire et leurs très nombreuses démarches n'ont cependant pas à ce jour (28^e jour de la grève de la faim) permis d'obtenir la régularisation des treize.

* Association pour la promotion des travailleurs immigrés

BLOC-NOTES

• Le 5 janvier dernier, Pierre Bauby, membre du Secrétariat politique du PCML, a tenu une conférence de presse, au retour de la délégation du PCML en Chine à laquelle il a participé (cf *PCML Flash* n°20). Ont participé à cette conférence de presse Jean Vincent de l'AFP, Alain Jacob du *Monde*, Max Coiffait de l'ACP, deux journalistes de l'AFP. La discussion riche et fournie (21 questions posées) a porté sur de multiples aspects de la politique chinoise.

• A l'issue du séjour effectué en Chine par la délégation du PCML à l'initiative du Parti communiste chinois, différents articles de presse ont fait état de ce séjour et notamment du plan chinois pour le règlement de la question cambodgienne dont la délégation du PCML s'est fait l'écho : *Le Matin*, *Le Figaro* (3 janvier), *Le Monde* (4, 6 et 7 janvier), *Libération* du 6 janvier.

Abonnement à PCML Flash, un an : 60,00 F

Abonnement groupé
PCML Flash et Travailleurs mensuel
un an : 150,00 F — 6 mois : 80,00 F

PROGRES DE LA COOPERATION SUD-SUD

La « crise » étroit les pays du Tiers Monde, limités et dépendants des pays impérialistes en matière de capital, de commerce et de technologie. Plus, les pays riches, les pays du « Nord » reportent une partie de leur propre crise sur le Tiers Monde, par la politique des hauts taux d'intérêts et du dollar, notamment. Face à cela, et la coopération « Nord-Sud » piétinant, plusieurs pays du Tiers Monde ont renforcé la coopération économique entre eux, la coopération « Sud-Sud ».

Ainsi, certains d'entre eux ont supprimé ou réduit les tarifs douaniers entre eux afin de promouvoir leurs commerces : dans l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), les produits à tarifs préférentiels sont passés de 71 en 1977 à 8 560 en 1982 ; la zone de commerce préférentiel des 18 pays au sud et à l'est de l'Afrique a renforcé la coopération douanière pour réduire les obstacles au commerce entre eux. L'ASEAN a également conclu des accords douaniers avec différents pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Face à la baisse du prix du pétrole provoquée par l'Occident, les pays de l'OPEP ont réduit un temps la production pour maintenir les prix ; aujourd'hui, ils s'efforcent de s'enten-

dre pour faire face à la nouvelle baisse. L'Alliance des pays producteurs de cacao et l'Organisation interafricaine de café se sont concertées pour protéger les intérêts économiques des pays producteurs.

Face à l'élévation des taux d'intérêts et à la diminution des fonds de développement occasionnées par la politique américaine, certains pays arabes ont offert des prêts à bas intérêts aux pays en voie de développement. Les fonds proposés par l'OPEP représentent 1,4% de leur PNB alors que le taux le plus élevé des pays occidentaux est 0,34%.

Enfin, 30 pays islamiques envisagent de se procurer un fonds de trois milliards de dollars américains pour créer des stocks régulateurs de céréales en Turquie, au Bangladesh, au Mexique et en Malaisie.

Ces mesures de coopération économique Sud-Sud, constituent des armes contre le report des crises des pays occidentaux sur le Tiers Monde et pour promouvoir un nouvel ordre économique mondial favorable à l'indépendance économique des pays du Tiers Monde. Elles permettent de surmonter les conflits et intérêts différents et parfois contradictoires qui les agitent.